



Chers Chartroussins,

Le bulletin municipal, qui vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres en décembre 2018, nous a permis de vous présenter un premier bilan de l'activité municipale et de vous donner nos perspectives d'actions : améliorer notre cadre de vie, donner accès à la culture, renforcer les liens sociaux, offrir des services publics de qualité, gérer le patrimoine communal, protéger notre environnement, développer l'accueil et le tourisme. Ce bulletin est toujours disponible en téléchargement sur le site internet de la mairie.

Ce nouveau bulletin semestriel est l'occasion de faire un point d'avancement sur les actions et les projets communaux en cours ou programmés pour 2019 et 2020, qui visent tous au développement harmonieux de notre « village-station » de Saint Pierre de Chartreuse, et à réussir à "bien vivre-ensemble" dans le bourg et dans les hameaux.

Après ces années 2017 et 2018 où il nous a fallu principalement redresser les finances communales, nous pouvons enfin cette année programmer les premiers investissements dont la Commune avait cruellement besoin et qui avaient été mis en suspens, et même commencer à engager des projets de développement et d'aménagement du village : remise en état des routes communales, rénovation de la piscine municipale, protection des principaux captages d'eau potable de la Commune, amélioration de l'éclairage public, aménagement du Plan de ville, réalisation d'une Maison de santé, etc.

Tous ensemble, c'est un projet de Territoire ambitieux et équilibré, que nous déployons actuellement pour notre village-station de Saint Pierre de Chartreuse.

Nous vous souhaitons à tous un bel été

Stéphane GUSMEROLI, Maire
et les Conseillers Municipaux
de Saint Pierre de Chartreuse



Information et Communication de la Mairie

L'information municipale

-Chaque mois, nous publions la « Lettre », pour vous informer sur les décisions prises en Conseil Municipal et sur la mise en œuvre des projets. Nous y incluons également des informations sur l'intercommunalité, sur l'actualité, sur les événements, sur les actions associatives qui ont lieu dans le village. Vous pouvez recevoir cette lettre par email (en vous inscrivant sur le site internet de la mairie). Vous pouvez aussi venir récupérer un exemplaire papier directement à la mairie. Tous les exemplaires précédents sont disponibles sur le site internet ou consultables à l'accueil de la mairie. Date de publication : le samedi suivant le Conseil municipal du mois. Des informations régulières sont aussi diffusées sur le site internet ou la page Facebook de la Commune, ou via notre mailing-list. Inscrivez-vous !

-Des réunions publiques sont organisées périodiquement pour présenter les actions et les projets en cours.

La prochaine réunion se tiendra le samedi 27 juillet 2018 à 18 h en Salle du Conseil à la Mairie.

Gouvernance et participation citoyenne

Des ateliers sont organisés pour travailler avec les habitants sur des sujets particuliers. Les plus récents ont permis d'échanger sur : l'entretien des cimetières, l'eau et les bassins, l'adressage. Merci à tous pour votre implication dans la vie de la Commune !

Les habitants qui le souhaitent peuvent organiser des réunions de hameaux ou désigner des correspondants de hameaux. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Jeanne Gerondeau (jeanne.gerondeau@saintpierredechartreuse.fr).

Le « Conseil des Sages », installé dès l'automne 2017, est ouvert à tous ceux qui veulent contribuer à la construction d'une « vision » pour notre village-station de Saint Pierre de Chartreuse. Il s'est réuni à 10 reprises, pour échanger sur le tourisme, l'environnement, la politique culturelle et d'animations, l'urbanisme et l'aménagement du village, les projets en cours, ...

Le Conseil des Jeunes a créé, cette année, et mis en œuvre une fresque de street-art, avec l'accompagnement de l'artiste Denis Dubois. Elle a été exposée à l'école puis lors des fêtes de la Chouette Parenthèse les 18 et 20 juillet dernier.

Actions et projets 2019

Protéger l'environnement

Protéger l'environnement s'apprend dès le plus jeune âge: La Municipalité a encouragé la création d'une mare et d'un jardin pédagogique à l'école des 4 montagnes. L'équipe périscolaire et l'enseignante de maternelle ont mis en place un jardin pédagogique dans l'espace « environnemental » de l'école. En complément de ce jardin, un Hôtel à insectes a été construit ainsi qu'un nichoir afin de sensibiliser les enfants sur l'importance de la biodiversité

Utilisation de produits d'entretien écologiques à l'école: Le personnel de l'école, sensibilisé aux conséquences de l'utilisation de produits chimiques, a expérimenté cette année des produits d'entretien « faits maison » à partir de produits naturels et des produits certifiés « ecolabel ».

Assainissement : Un règlement communal pour l'assainissement collectif a été adopté le 4 février 2019. Les modalités et les montants de participation des propriétaires aux frais de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées ont été revues (de 1 000 et 4 800 €, selon les cas). Par ailleurs, un projet de petit assainissement collectif a été lancé, avec l'aide du SPANC.

Installation d'un site de compostage collectif à l'école: Un site de compostage a été installé dans le jardin de l'école afin de recycler les déchets crus résultant de la fabrication des repas. Les parents d'élèves (et les riverains) sont invités à y apporter leurs propres déchets non cuisinés. Le compost produit sera utilisé dans le jardin.

Amélioration du cadre de vie pour tous

Chantier participatif d'entretien des cimetières : Grâce à l'intervention de bénévoles, les allées du cimetière de St Hugues ont été désherbées. Cette action était nécessaire suite à l'interdiction mais aussi au souhait des élus de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Toilettes publiques :

Afin d'améliorer l'accueil et les services dans le Bourg, les toilettes publiques sous la salle des fêtes ont été entièrement rénovées. Elles sont en service depuis début juillet.

Promouvoir la Culture et accompagner les associations

Politique culturelle et soutien aux Associations locales : La Municipalité consacre, cette année 2019, un budget pour l'accompagnement des Associations locales et les animations de plus de 38 000 €, en soutien au dynamisme des habitants de notre Territoire. La Municipalité, avec aussi la Communauté de Communes, es t à l'initiative de nouveaux évènements cette année (Fêtes de la Chartreuse, La Chouette Parenthèse, les Trésors de Chartreuse, ...). Nous affirmons ainsi notre volonté d'impulser une politique culturelle forte, avec de nombreux évènements et animations programmées tout au long de l'année dans le village, pour ses habitants et ses visiteurs, et en phase avec l'identité de notre Territoire.

Fresque Street-art du Conseil des jeunes : Le Conseil des jeunes de Saint Pierre de Chartreuse a réalisé une fresque « street-art », encadrés par un professionnel graffeur, Denis Dubois, et avec l'assistance de Christiane Charvoz, Bernadette Plaisantin et de Marie Robveille. Son vernissage a eu lieu le 20 juillet. C'est une magnifique réalisation, de 24 m de long sur 2 m de haut, sur le thème des « quatre saisons ».

Renforcer les liens sociaux et école

Activités intergénérationnelles: Durant les 2 dernières années scolaires, l'équipe périscolaire a mis en place des activités intergénérationnelles. Ces activités ont rencontré un vif succès, que ce soit du côté des enfants ou du côté des adultes.

Accueil de loisirs des enfants : L'accueil de loisirs se déroulera tout l'été à l'école du village (par l'Association « Curieux de nature » au mois de juillet et par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au mois d'août).

Voiries et circulation

Réfection des routes : La Commune s'est engagée dans une importante campagne de remise en état des voiries communales : bouchage des trous, réfection d'enrobés, reprise d'affaissements de chaussées, curage des fossés et des rigoles pour le drainage des eaux. Avec l'aide du SIAGA, de l'Etat et du Département de l'Isère, la route du Col de Coq a pu être dégagée et ré-ouverte à la circulation (sauf poids lourds) le 12 juillet dernier.

Sécurisation des routes : Progressivement, des aménagements pour apaiser la circulation et améliorer la sécurité des déplacements sont mis en œuvre : réduction de vitesse, création de zones 30, alternat, marquages, ... Ceci a été réalisé à Cherlieu, Saint Hugues, Grand Logis. C'est en projet à La Diat, Le Bourg ou encore Patassière et route de Mollard-Bellet.



Finances Communales

Afin de continuer à assainir la situation financière de la Commune, nous avons procédé au rachat à l'EPFL de Savoie des deux locaux en portage depuis 2011, que sont l'appartement « Fenoy » Place de la Mairie et la Salle St Michel à Saint Hugues, pour un montant total de 302 000 €. La date de fin de portage avait déjà été repoussée à plusieurs reprises. Le remboursement ne pouvait plus être différé et devait être effectué avant fin septembre 2019.



PROJETS LANCES POUR 2019 / 2020

Améliorer et développer les services publics

Réhabilitation de l'Ancienne Mairie:

Une étude est en cours pour définir le devenir du bâtiment. Plusieurs pistes sont évoquées, en concertation avec les habitants : Création d'une maison de Santé, mise en accessibilité et aménagement de la salle des fêtes, aménagement d'un espace culturel, création d'une Maison des associations / espace co-working, réalisation d'un ou deux logements, réhabilitation du bâtiment (isolation, toiture, électricité, ...), aménagement de l'ancienne cour d'école et des espaces arrières du bâtiment pour profiter des vues sur le grand paysage. Les interventions seront phasées, pour tenir compte des faisabilités techniques et financières. Ainsi, en 2020 / 2021, pourraient déjà s'envisager la mise en accessibilité de la salle des fêtes par une passerelle depuis la cour de l'office de tourisme et la création d'une Maison de Santé, Place de la Mairie, sous la salle des fêtes.



Protéger la santé et l'environnement :

Produits bio et locaux utilisés pour la restauration scolaire :

La restauration scolaire utilise déjà une grande proportion de produits locaux. Un travail est actuellement en cours pour introduire des produits bio.

Eclairage public:

Avec le SEDI, une seconde phase de rénovation de l'éclairage public est programmée cette année 2019, pour un montant de 48 000 € TTC (remplacement par des lampes moins énergivores, changement d'armoires, extinction partielle entre minuit et 5h : vers l'obtention du label « Village étoilé »).

Rivière sauvage:

Le 27 juillet prochain, à l'occasion de la fête du Guiers qui se tiendra à La Diat, le Guiers Mort recevra officiellement le label « site rivières sauvages ». Dans ce cadre, il est prévu, dès cette année 2019, par la Fédération de pêche de l'Isère, l'effacement des seuils des Antonins et de la Laiterie, et la suppression de l'ancienne décharge de Perquelin. L'obtention du label permettra également le développement du tourisme « pêche et forêt », avec la restauration des ponts patrimoniaux et la mise en valeur du sentier historique entre Saint Laurent du Pont et Saint Pierre de Chartreuse.



Haut débit et adressage :

Le Département de l'Isère poursuit ses travaux de réalisation des infrastructures du réseau haut débit de fibre optique. Un plan précis d'adressage est en cours, sous le pilotage de Christian Maffre et Pascal Bertrand, pour mise en œuvre en 2020. Merci à tous, hameau par hameau, de nous faire part de vos suggestions de noms de voies d'ici septembre prochain, pour nous permettre d'arrêter définitivement les choix en Conseil municipal d'ici la fin de l'année 2019.

Urbanisme

PLUI : L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal est en voie d'achèvement. Lors de l'enquête publique, plus de 500 remarques ont été formulées et sont à l'étude actuellement. Les habitants et la Municipalité de Saint Pierre de Chartreuse ont été particulièrement actifs, avec 59 commentaires exprimés. Le PLUi devrait être adopté avant la fin de l'année pour une application début 2020.

Amélioration du cadre de vie pour tous :

Cimetière : Les allées du cimetière du Bourg, relativement dégradées, seront refaites après les travaux de réfection du mur d'enceinte, actuellement à l'étude. Un columbarium sera installé cet été au cimetière de St Hugues. Par ailleurs, un nouveau règlement des cimetières a été élaboré et sera applicable à partir du 1er septembre 2019. Il sera affiché dans les cimetières du Bourg et de Saint Hugues



Analyse de l'opération d'installation de compteurs Linky:

Déjà effectif lors de changement d'abonnement électrique, le remplacement des compteurs électriques traditionnels est planifié pour 2020 sur notre Commune. Une analyse complète des conséquences de l'installation des compteurs Linky a été menée par Olivier Jeantet et quelques habitants de la Commune. Les élus et le groupe de travail vont rencontrer début septembre Enedis pour demander des clarifications sur des points spécifiques. Une fois finalisé, le dossier d'analyse sera mis à disposition des habitants à partir de cet automne 2019.

PROJETS LANCES POUR 2019 / 2020

Développer l'accueil, le tourisme et les activités

Maison du Parc de Chartreuse et Office de tourisme intercommunal :

En concertation avec la Commune, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Parc naturel régional de Chartreuse conduisent actuellement le projet de futur bâtiment de Maison du Parc et d'Office de tourisme, qui sera réalisé sur le Plan de Ville. Le projet architectural retenu a été présenté en réunion publique le 19 juin dernier. Les suites : dépôt du permis de construire à l'automne 2019, début des travaux en mars 2020, bâtiment « hors d'eau /hors d'air » : hiver 2020, fin des travaux à l'été 2021.



Projet de développement du centre bourg :

Le projet de revitalisation et de développement du centre-bourg est en cours, pour améliorer son attractivité et l'accueil des habitants et visiteurs. Un nouveau plan de circulation sera mis en œuvre pour apaiser la circulation devant les commerces du Plan de Ville et créer des espaces publics agréables pour les piétons. Dès l'automne 2019, l'organisation du stationnement sur le Plan de Ville sera améliorée (marquage des places, création d'une « zone bleue » de durée limitée devant les commerces).

Développement du tourisme : La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a confié une mission au bureau d'études Alp'évasion pour définir d'ici la fin de l'année 2019 un plan d'actions opérationnel de mise en œuvre de la Destination touristique « Chartreuse » (positionnement « slow tourisme », offre montagne 4 saisons, investissements prioritaires, gouvernance, ...).



Rénovation de la Salle Saint Michel à Saint Hugues :

Une étude est en cours pour rénover et transformer la Salle Saint Michel en espace « multiactivités 4 saisons » (foyer de ski de fond/raquettes, salle de motricité pour l'école et le centre de loisirs, salle d'escalade, salle de sports « 4 saisons », locaux pour les Associations, ...).



Saint Pierre de Chartreuse, vu par les étudiants d'architecture en 2030/2050 :

Neuf étudiants de l'école d'architecture de Grenoble, qui avaient choisi Saint-Pierre de Chartreuse comme terrain d'investigation, ont présenté leurs projets de fin d'études (PFE) en juin dernier. Leurs propositions se voulaient prospectives, pour La Diat, le Bourg et Saint-Hugues. Certaines seront peut-être sources d'inspiration pour le futur développement de notre village-station ...

